

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6549 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)

Nom & Prénom : AJAKA KARIMA

Date de naissance : 23/10/1963

Adresse : 201 Route el Jadida CASA

Tél. : 06 61 43 64 72 Total des frais engagés : ..... Dhs

Docteur Mostafa BENMIMOUN

MEDECINE INTERNE

27, Rue Ilya Abou Madi (Bd B. Roudani)

Casablanca - Tél: 0522 29 82 28

091156298

Cachet du médecin : Date de consultation : 17 MAR 2022

Nom et prénom du malade : AJAKAN Karima Age : 56

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Familles métaboliques

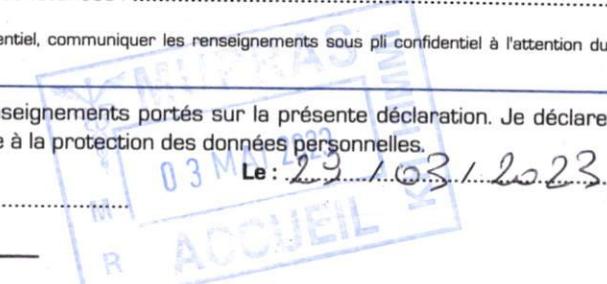
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 03 MAR 2023

Signature de l'adhérent(e) : 



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 MAR 2023	CS	C2	310.00	INP: 091166298 Docteur Mostafa BEN MIMOUN MEDECINE INTERNE 27, Rue Ilya Abou Madi (Bd de Roudani) Casablanca - Tél: 0522 29 32 28

## EXECUTION DES ORDONNANCES

<b>Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur</b>	<b>Date</b>	<b>Hind AL MIMIRI</b> <b>Montant de la Facture</b> <b>Docteur en Pharmacie</b> <b>400, Route El Jadida</b> <b>CASABLANCA</b> <b>Tel: 052 98 88 97-Fax 022 98 24 76</b>
<i>Hind AL MIMIRI</i> <i>Docteur en Pharmacie</i> <i>400, Route El Jadida</i> <i>CASABLANCA</i> <i>Tel: 052 98 88 97-Fax 022 98 24 76</i>	<i>18/03/2013</i>	<i>39,00</i>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The teeth are arranged in a curve, with the upper arch curving upwards and the lower arch curving downwards. The diagram includes directional markers: 'H' at the top, 'D' on the left, 'G' on the right, and 'B' at the bottom. The teeth are numbered as follows: Upper arch: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. Lower arch: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. The numbers are placed near the corresponding teeth, with some numbers having small 'y' or 'v' subscripts.

## **(Création, remont, adjonction)**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN  
Médecine Interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie  
Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الدكتور مصطفى بنميمون  
الطب الباطني

خريج جامعة بيار و ماري كوري  
كلية الطب سانت-أنطوان - بايس

الطب الباطني - الامراض المخوبية - الامراض الكبri - امراض العضام واللقاحات - امراض الشرابين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndrômes - Maladies ostéo-articulaires - Pathologie vasculaire



Casablanca le, ..... 17 MAR 2022

Ma AJAKAN Karima

19,50 x 2

11 redose

1 amp / mois x 02 mois

T. 39,00

**S.V**

Maphar  
Bd Alklimia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V : 19,50 DH



6 118001 185030

Docteur Mostafa BENMIMOUN  
MEDECINE INTERNE  
27, Rue Ilia Abou Madi (Bd. Roudani)

Casablanca  
Tél: 0522 29 82 28  
091166298

Maphar  
Bd Alklimia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml  
SOL BUV  
P.P.V : 19,50 DH



Pharmacie MIMOSAS  
Hind J. MIMRI  
Docteur en Pharmacie  
400, Route de El Jadida  
CASABLANCA  
Tél: 022 38 95 97 - Fax: 022 38 24 78



# CABINET MÉDICAL SPÉCIALISÉ

Dr. Mostafa BENMIMOUN  
Médecine Interne

Diplômé de l'Université Pierre & Marie Curie  
Faculté de Médecine Saint-Antoine-Paris

الدكتور مصطفى بنميمون  
الطب الباطني  
خريج جامعة بيار و ماري كوري  
كلية الطب سانت-أنطوان-بايس

الطب الباطني - الأمراض المجموعية - الأعراض الكبri - أمراض العضام والمقابل - أمراض الشرايين

Maladies de systèmes - Maladies polyviscérales - Grands syndrômes - Maladies ostéo-articulaires - Pathologie vasculaire

091166298

Casablanca le, 17 MAR 2021

Mar AJAKAN Karima

A. Unig w  
cholesterol total . LDL . HDL  
Triglycerides

Docteur Mostafa BENMIMOUN  
MEDECINE INTERNE  
27, Rue Ilya Abou Madi (20060 Casablanca - Tél: 0522 29 82 28  
0522 69 82 28  
091166298  
ICE : 001700978000087